



Déclaration

Appel devant l'opinion publique

Après avoir appris sur la place publique sa dissolution prononcée par le tribunal administratif d'Alger en date du 29 juin 2022, sans qu'elle ne soit régulièrement citée ou notifiée durant toutes les étapes de la procédure enclenchée par le ministère de l'Intérieur le 4 mai 2022 ;

Après publication, sur les réseaux sociaux, en début de l'année en cours de l'arrêt du 28 septembre 2022, portant mention exécutoire "GROSSE", et cela en violation des règles substantielles consacrées par les lois de la République.

Après les tentatives quasi-officielles de justifier et de motiver la dissolution de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme, relayées en violation des règles d'éthique et de déontologie, voire de manière diffamatoire en affirmant que «la vacation des instances dirigeantes » serait la raison de cette dissolution. Cette affabulation fait l'impasse sur les attendus de l'arrêt du tribunal administratif et tord le cou à la vérité.

Après une large consultation entre les membres de l'organisation et avec ses conseils ;

La LADDH prend à témoin l'opinion publique sur la mise à mort programmée de la plus ancienne organisation de protection des droits humains et d'effacer plus de 35 années de histoire des droits humains en Algérie.

La LADDH considère que la dissolution prononcée par les autorités s'inscrit dans un processus de liquidation des organisations qui revendiquent, en toutes circonstances, leur indépendance, et qui ne sont pas inféodées aux puissances politiques, financières et autres. Des organisations qui défendent les droits humains, tous les droits humains.

Prononcer la dissolution de la LADDH c'est aussi privé des pans entiers de la société algérienne, notamment les plus faibles, d'être défendus à l'occasion de la violation de leurs droits fondamentaux.

Face à l'impasse de recours internes, la LADDH se réserve le droit de saisir les mécanismes onusiens prévus par les conventions internationales relatives aux droits humains que l'Algérie a ratifié.

La LADDH exprime toute sa reconnaissance aux organisations amies et partenaires en Algérie et à travers le monde qui se sont indignées contre sa dissolution et lui ont exprimé leur indéfectible solidarité.

Le 07/02/2023
Pour la LADDH,
le Vice-président
Aissa Rahmoune